

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Beaucaire (30).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Services d'élagage et abattage, d'entretien des espaces verts, de désherbage, de fauchage pour la commune de Beaucaire.
Description: Services d'élagage et abattage, d'entretien des espaces verts, de désherbage, de fauchage pour la commune de Beaucaire
Identifiant interne: 2025-029.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 77200000. 77300000. 77310000. 77211400.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Sur le territoire de la Commune.
Ville: Beaucaire.
Code postal: 30300.
Code NUTS: FRJ12.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 2560000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 2560000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Retrait du dossier de consultation : Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Remise des offres : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr> Renseignements complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches-securises.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2024-029-01.

Titre: Élagage et abattage d'arbres et arbustes.
Description: Élagage et abattage d'arbres et arbustes.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 77211400. 77211500.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.
Ville: Beaucaire.
Code Postal: 30300.
Pays: France.

Informations complémentaires: Une visite des lieux est obligatoire. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Il sera établi, sur place, par un représentant du pouvoir adjudicateur, le jour de la visite. Contact pour prise de rendez-vous : Monsieur Fabrice MARTINS Courriel : fabrice.martins@beaucaire.fr.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 480000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 2560000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en fin d'année 2029..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique 2.1 - Méthodologie proposée pour l'exécution de chaque prestation, notamment concernant le nettoyage de l'outillage afin d'éviter toute transmission de maladies. Sur 5 2.2 - Moyens humains (notamment : formations, certifications, qualifications...) et matériels mobilisés sur les chantiers dans le cadre de la réalisation des prestations relatives à ce présent marché. Sur 5.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère Qualité :

Nom : Délais d'exécution des prestations urgentes proposées par le candidat.

Description : Délais d'exécution des prestations urgentes proposées par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/10/2025 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur.

L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel (120 000 €HT) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est mono-attributaire. Aucun nombre maximale de participant n'est prévu..

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune de Beaucaire. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 10.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2024-029-02.

Titre: Désherbage.

Description: Désherbage.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77312100.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.

Ville: Beaucaire.

Code Postal: 30300.

Pays: France.

Informations complémentaires: Une visite des lieux est obligatoire. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Il sera établi, sur place, par un représentant du pouvoir adjudicateur, le jour de la visite. Contact pour prise de rendez-vous : Monsieur Fabrice MARTINS Courriel : fabrice.martins@beaucaire.fr.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2560000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en fin d'année 2029..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique 2.1 - Moyens de réduction des nuisances sonores du désherbage mécanique sur 5 2.2 - Efficacité du désherbage liquide homologué proposé sur 5.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Délai d'un passage par zone.

Description : Délai d'un passage par zone 3.1 - Délai d'un passage - désherbage mécanique sur 8 3.2 - Délai d'un passage au désherbant liquide autorisé par la législation en vigueur lors de la réalisation des travaux. sur 2.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Délai d'un passage par sélectif.

Description : Délai d'un passage par sélectif 4.1 - Délai d'un passage - désherbage mécanique Sur 8 4.2 - Délai d'un passage au désherbant liquide autorisé par la législation en vigueur lors de la réalisation des travaux. Sur 2.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/10/2025 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel (200 000 €HT) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est mono-attributaire. Aucun nombre maximale de participant n'est prévu..

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune de Beaucaire. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 10.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé

pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 2024-029-03.

Titre: Entretien des espaces verts.

Description: Entretien des espaces verts.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77313000. 77314000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.

Ville: Beaucaire.

Code Postal: 30300.

Pays: France.

Informations complémentaires: Une visite des lieux est obligatoire. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Il sera établi, sur place, par un représentant du pouvoir adjudicateur, le jour de la visite. Contact pour prise de rendez-vous : Monsieur Fabrice MARTINS Courriel : fabrice.martins@beaucaire.fr.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 480000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2560000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en fin d'année 2029..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique 2.1 - Méthodologie proposée pour l'exécution des prestations. Sur 5 2.2 - Moyens humains et matériels. Sur 5.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/10/2025 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel (120 000 €HT) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est mono-attributaire. Aucun nombre maximale de participant n'est prévu..

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune de Beaucaire. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 10.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé

pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: 2024-029-04.

Titre: Fauchage et débroussaillage des terrains, fossés et accotements.

Description: Fauchage et débroussaillage des terrains, fossés et accotements.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune.

Ville: Beaucaire.

Code Postal: 30300.

Pays: France.

Informations complémentaires: Une visite des lieux est obligatoire. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Il sera établi, sur place, par un représentant du pouvoir adjudicateur, le jour de la visite. Contact pour prise de rendez-vous : Monsieur Fabrice MARTINS Courriel : fabrice.martins@beaucaire.fr.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2560000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La date prévisionnelle de mise en place d'une nouvelle procédure est en fin d'année 2029..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique 2.1 - Moyens mis en œuvre pour l'exécution du marché : moyens humains et matériels Sur 5 2.2 - Portée de déport horizontal des bras d'épareuse destinés à l'exécution du présent marché. Sur 5.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Durées d'intervention (tableau « délais d'intervention » à remplir).

Description : Durées d'intervention (tableau « délais d'intervention » à remplir).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

URL : <https://www.marches-securises.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 150 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 17/10/2025 à 13:30.

Informations complémentaires : Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur.

L'ouverture des plis n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer..

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel (200 000 €HT) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est mono-attributaire. Aucun nombre maximale de participant n'est prévu..

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

Arrangements financiers : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune de Beaucaire. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 10.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Beaucaire (30)

Organisation qui traite les offres : Ville de Beaucaire (30)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Beaucaire (30).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21300032600016.
Adresse postale : Place Georges Clémenceau.
Adresse postale : Place Georges Clémenceau.
Ville : Beaucaire.
Code postal : 30300.
Pays : FRANCE.
Point de contact: M le Maire.
Adresse électronique: pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr.
Téléphone: +33 466591006.
Télécopieur: +33 466593040.
Adresse internet: <http://www.beaucaire.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nîmes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000192800014.
Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010.
Ville : NIMES.
Code postal : 30941.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr.
Téléphone: +33 466273700.
Adresse internet: <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :f59e12d7-bc67-40ed-aadb-6f03c2329120
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 15/09/2025 à 16:03.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.